

## Déclaration de l'intersyndicale UFM-CFDT/SNPAM-CGT au CSFPM du 3 juin 2016.

Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs.

Le programme de rénovation des Bac Pro EMM et CGEM a été lancé les 27 et 28 mai derniers. Depuis plusieurs mois notre tutelle nous présente le nouveau contexte STCW (Manille) comme une contrainte, voire un obstacle au maintien du niveau des brevets STCW actuellement attachés à ces Bacs Professionnels (Cap 500,3000kw).

L'offre de formation actuelle, en particulier ces Bac Pro, a été mise place par la volonté unanime du directeur des Affaires Maritimes et de ses services, des marins, des armateurs, de l'IGEM, des syndicats, des enseignants et des directeurs de LPM. Elle a marqué un tournant aussi décisif que positif, sauvant l'enseignement maritime secondaire d'une agonie annoncée par son manque de lisibilité.

L'attractivité de ces formations, par les « tickets » STCW délivrés aujourd'hui, et la cohérence de notre filière académique entre l'enseignement maritime secondaire et l'enseignement maritime supérieur, sont des éléments essentiels de cette réussite.

L'adaptation des formations actuelles ne va pas se faire toute seule, c'est évident. C'est ambitieux, et nous sommes prêts à y contribuer. Mais si l'objectif du maintien des niveaux actuels n'est pas clairement annoncé, nous ne serons pas d'accord ! Nous nous opposerons à toute autre velléité. Pour maintenir ce niveau d'exigence et d'excellence, l'UFM-CFDT et le SNPAM-CGT ont des propositions.

Le calendrier annoncé relève davantage du vœu pieu que de l'ambition. L'annonce en guise d'affichage d'être prêt pour la rentrée 2017 qui conduit à rénover les deux bac en à peine 6 mois, période d'été comprise, est irréaliste. Les deux premières réunions des groupes de travail des 27 et 28 mai ont confirmé nos craintes. Nous préférons que soit clairement affiché un objectif pour la rentrée de septembre 2018, qui laissera le temps pour une rénovation efficace.

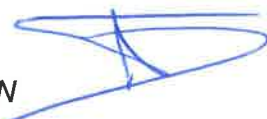
Notre intersyndicale UFM-CFDT/SNPAM-CGT annonce ici qu'elle ne participera pas à d'éventuels renoncements, et qu'elle s'y opposera fermement.

Je vous remercie

Paris le 3 juin 2016

Pour l' Union Fédérale Maritime CFDT,

François YVON



Pour la CGT

Nicolas MAYER

